

Séance  
extraordinaire  
du 16 octobre  
2019

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU SEIZIÈME (16<sup>e</sup>)  
JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX-MIL-DIX-NEUF (2019) À COMPTER DE  
16 H À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-  
JOLI**

M. Martin Soucy, maire  
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1  
Mme Annie Blais, conseillère du district 2  
M. Robin Guy, conseiller du district 3, *absence motivée*  
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4  
M. Alain Thibault, conseiller du district 5  
M. Denis Dubé, conseiller du district 6, *absence motivée*

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun (0) contribuable n'assiste à la séance alors que deux (2) membres du personnel-cadre de la Ville, soit madame Kathleen Bossé, greffière, ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint y assistent.

19.10.537

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET  
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Tous forment le quorum du conseil municipal malgré les absences motivées des conseillers des districts 3 et 6, soit messieurs Robin Guy et Denis Dubé. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

19.10.538

**LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

**ADMINISTRATION**

3. Nomination d'un maire suppléant pour les mois d'octobre à mars.

**TRAVAUX PUBLICS**

4. Adjudication d'un contrat pour le projet de remplacement des infrastructures souterraines des rues Jeanne-Mance, Des Oblats et Desrosiers.
5. Affaires nouvelles.
6. Période de questions.
7. Clôture et levée de l'assemblée.

**ADMINISTRATION**

19.10.539

**NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS D'OCTOBRE À  
MARS**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité de nommer le conseiller Alain Thibault du district 5 au poste de maire suppléant pour les six prochains mois soit d'octobre 2019 à mars 2020. Par la même résolution, la Ville de Mont-Joli remercie le conseiller Denis Dubé qui a rempli ce rôle au cours des mois de juillet à octobre.

19.10.540

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LE PROJET DE REMPLACEMENT DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES DES RUES JEANNE-MANCE, DES OBLATS ET DESROSIERS**

**CONSIDÉRANT QUE** le service du greffe a procédé à un appel d'offre pour le remplacement des infrastructures souterraines des rues Jeanne-Mance, Des Oblats et Desrosiers;

**CONSIDÉRANT QUE** quatre (4) firmes spécialisées ont déposé une offre de services à savoir :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée | 3 018 387.86\$ |
| • Les Entreprises G.N.P. Inc.             | 3 235 948.38\$ |
| • Action Progex                           | 3 256 696.19\$ |
| • Allen Entrepreneur général              | 3 886 155.00\$ |

**CONSIDÉRANT** l'analyse des soumissions et la recommandation de monsieur Natan Hazel, ingénieur du service de génie municipal de la MRC de La Mitis;

**POUR CES MOTIFS** il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu unanimement d'accorder le contrat à la firme Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée pour une somme de 3 018 387.86\$ taxes incluses pour le projet de remplacement des infrastructures souterraines des rues Jeanne-Mance, des Oblats et Desrosiers.

19.10.541

**AFFAIRES NOUVELLES**

*Aucune affaires nouvelles*

19.10.542

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune question n'a été posée.*

19.10.543

**CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 16 h 05, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy  
Maire

Kathleen Bossé  
Greffière